

LES NÉGOCIATIONS En rupture avec le PS

Mardi, 13h55. Les présidents du MR et du CDH, Olivier Chastel et Benoît Lutgen, publient l'information simultanément sur Twitter: "Accord." La nouvelle majorité wallonne "Orange bleue" a un accord de gouvernement.

Son titre: "La Wallonie plus forte". Trente-quatre pages, très denses, au travers desquelles les deux partenaires entendent marquer la rupture par rapport aux années socialistes. "C'est historique", a même osé Benoît Lutgen, lors de la présentation de la déclaration de politique régionale (DPR) devant la presse, sur le coup de 16h. Il souligne que, début juillet, un décret (en matière de patrimoine) a été voté au Parlement wallon pour la première fois en trente ans sans l'apport de voix socialistes.

"Notre priorité absolue, c'est l'emploi, a commenté Olivier Chastel. C'est en créant de l'emploi que la Wallonie prendra son destin en main." Parmi les autres lignes de force de la DPR, pointons, en vrac, le développement économique, la gouvernance, l'éthique, la rationalisation des organismes régionaux ("il y aura 200 administrateurs en moins", selon M. Lutgen), les restrictions budgétaires, l'efficacité, etc.

Mardi soir, l'accord était validé par les bureaux des deux partis. Ce qui a obligé le Premier ministre, Charles Michel (MR), à interrompre les négociations budgétaires fédérales afin de se rendre au siège de son parti, avenue de la Toison d'Or à Bruxelles.

Ce mercredi, les négociations reprennent. Non plus sur le fond, mais sur la forme. Les présidents s'attelleront à la composition du gouvernement. Ils devront déterminer le nombre de ministres, répartir les compétences entre les deux formations politiques, et enfin désigner les ministres. Dans la foulée, une motion de

méfiante constructive, nécessaire à tout renversement de majorité régionale, sera déposée au Parlement wallon. On y lira les noms des ministres. A priori, cela devrait être fait dès ce mercredi.

A quand les vacances ?

La motion de méfiance sera votée au plus tôt 48 heures après son dépôt. Ils sont nombreux les députés et collaborateurs à espérer que la séance plénière se réunira vendredi. C'est qu'ils veulent partir en vacances le lendemain, eux... Mais la donne est connue : la majorité MR-CDH ne compte que 38 sièges sur 75 dans l'assemblée. Tout le monde devra être présent, or Jacqueline Galant (MR) et Mathilde Vandorpe (CDH) sont sur le point d'accoucher. Le bureau du Parlement est maître de son agenda. Il n'est pas impossible qu'il décide de postposer le vote pour être sûr que les deux (futurs) mères soient de la partie.

Une fois la motion dûment approuvée, l'Orange bleue sera officiellement investie. Et elle ne devra pas chômer! Les éminences du MR et du CDH ont présenté mardi un impressionnant catalogue de mesures demandant encore des arbitrages. Difficile à boucler en moins de deux ans. Mais les présidents ont clairement indiqué que leur accord s'inscrit dans la durée. Il s'agit aussi d'une feuille de route pour la prochaine législature s'ils sont en mesure de prolonger l'aventure ensemble après les élections de 2019.

"Je tiens à remercier chaleureusement Olivier Chastel", a déclaré Benoît Lutgen. "Après l'appel que j'ai lancé le 19 juin pour former de nouvelles majorités régionales, il a opté pour une attitude constructive et non destructrice." Une vraie déclaration d'amour politique en somme. Faite pour durer?

A. C.